

RAPPORT DE GESTION 2020

PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comptes 2020

Les comptes de la mutuelle sont établis et présentés conformément au nouveau plan comptable de la mutualité et en respect des principes comptables. Les titres sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

A - Bilan 2020

La mutuelle détient un portefeuille de titres d'une valeur comptable nette de 9.767.416 € (déduction faite de la provision pour dépréciation) contre 10.902.605 € en 2019. Ce portefeuille est géré d'une part, à travers deux mandats de gestion par Swiss Life Banque et Promepar Gestion, d'autre part le Trésorier Général en étroite collaboration avec le Bureau gère quotidiennement un portefeuille majoritairement composé d'actions de la Zone Euros.

Les plus-values latentes s'élèvent à 1.032.060 € contre 1.568.617 € en 2019 et les moins-values latentes à 640.758 € contre 656.534 € en 2019. Ces dernières ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant égal.

L'actif de la société est composé en quasi-totalité des titres de placement et des liquidités.

Le total du bilan passif est passé de 13.300.596 € à 12.958.426 €, soit une diminution de 342.169€ qui s'explique notamment par :

- Le déficit 2020 de 265.880 € ;
- L'augmentation des factures non parvenues de 195.190 € ;
- L'augmentation des cotisations 2021 versées d'avance de 7.406 €.

B - Compte de résultat 2020

Le résultat de l'exercice 2020 est de – 265.880 €.

Le montant des cotisations reçues pour la SPM passe de 1.371.897 € en 2019 à 1.357.595 € en 2020. Elles n'ont pas permis de couvrir en totalité le montant des prestations versées qui s'élèvent à 1.779.959 € en 2020 contre 1.735.556 € en 2019.

Le résultat financier transféré du résultat technique au résultat non technique a été de – 253.954 € en 2020 contre + 1.630.931 € en 2019.

Evolution de la population de la Mutuelle :

Pour l'exercice 2020, nous avons enregistré :

- adhésions : 15 (30 en 2019)
- décès : 431 (425 en 2019)
- démissions et radiations : 50 (73 en 2019)

Perspectives

Le secteur le plus volatil, représenté par les produits actions, fait l'objet d'une surveillance toute particulière et quasi-constante par le Trésorier Général, en étroite collaboration avec le Bureau de la Mutuelle.

Informations prévues à l'article 114-17 du Code de la Mutualité

Prise de participation dans des Sociétés soumises aux dispositions du Livre II du Code de Commerce : Néant

Organismes avec lesquels la Mutuelle constitue un groupe au sens de l'art. L 212-7 du Code de la Mutualité : Néant

Liste des mandats et fonctions exercées par chacun des administrateurs de la mutuelle :

ALLARD Jean-Jacques : Administrateur SPM
BETHUEL Jeannine : Administratrice SPM
BONNETE Patrick : Administrateur SPM (Secrétaire Général)
CHAUMEIL Philippe : Administrateur SPM
CHEVALIER Michel : Administrateur SPM
COLLART Jean-Pierre : Administrateur SPM (Trésorier Général)
COULOT-BRETTE Alexandre : Administrateur SPM
DELEBECQ Joëlle : Administrateur SPM (Secrétaire Général Adjoint)
DOURNEAU Annie : Administratrice SPM
EUGENE Christian : Administrateur SPM (Vice-Président)
GEORGE Joelle: Administratrice SPM
HAGUENAUER Paul : Administrateur SPM
HEBREARD Christiane: Administratrice SPM
LE FORMAL Laurence : Administratrice SPM
LE RESTE Véronique : Administratrice SPM (Trésorière Générale Adjointe)
LO IACONO Yves : Administrateur SPM (Président)
ROCHER Janine : Administratrice SPM
ROYER Martine : Administratrice SPM (Vice-Présidente)
ZIMMERMAN Bernard : Administrateur SPM
Transfert financier entre Mutuelles et Unions : Néant

Conventions réglementées

Aucune convention réglementée définie à l'art. 114-32 du Code de la Mutualité n'a été conclue au cours de l'exercice.